

Formation aux Gestes et Soins d'Urgence 2 (=AFGSU 1+2)

durée

21H

lieu
intra et
inter

éligible

DIF

Selon l'arrêté
du 3 Mars
2006.

Encadrement
par des
professionnels
de santé.

Responsable
pédagogique :
un médecin
urgentiste.

Intervenants :
Médecins
urgentistes,
Infirmiers.

Matériel
pédagogique :
mannequins,
défibrillateur de
formation,
maquillage,
insufflateurs,
chariot
d'urgence, etc
...

Objectifs / Programme :

1/ Prise en charge des urgences vitales permettant :

- d'identifier un arrêt cardiaque et de réaliser une réanimation cardio-pulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (chariot d'urgence, matériel embarqué...) en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique ;
- de mettre en oeuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux ;
- d'appliquer les procédures de maintenance et de matéro-vigilance des matériels d'urgence.

2/ Prise en charge des urgences potentielles permettant :

- d'utiliser le matériel d'immobilisation adapté à un traumatisme ;
- d'enlever un casque intégral ;
- d'effectuer un relevage et un brancardage ;
- de faire face à un accouchement inopiné ;
- d'appliquer les règles de protection face à un risque infectieux.

3/ Risques collectifs permettant :

- de participer à la mise en oeuvre des plans sanitaires ;
- de s'intégrer dans la mise en oeuvre des plans de secours et des plans blancs, selon le rôle prévu pour la profession exercée ;
- d'identifier son rôle en cas d'activation des annexes NRBC, de se protéger par la tenue adaptée prévue.

Public concerné :

- Tous les professionnels de santé (médecins généralistes ou spécialistes, chirurgiens, sages-femmes, dentistes, pharmaciens, infirmiers, aides soignants, préparateurs en pharmacie, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, manipulateurs en radiologie, diététiciens, auxiliaires de puériculture, ambulanciers, pédicures podologues, ...).

Méthodes pédagogiques :

- Etudes de cas / Retours d'expériences / Démonstrations pratiques / Ateliers d'apprentissage (en groupe, sous-groupe et individuel) / Apports théoriques / Mises en situation.

Formation aux Gestes et Soins d'Urgence 2 (=AFGSU 1+2)

durée
21H

lieu
intra et
inter

éligible
DIF

Selon l'arrêté
du 3 Mars
2006.

Encadrement
par des
professionnels
de santé.

Responsable
pédagogique :
un médecin
urgentiste.

Intervenants :
Médecins
urgentistes,
Infirmiers.

Matériel
pédagogique :
mannequins,
défibrillateur de
formation,
maquillage,
insufflateurs,
chariot
d'urgence, etc
...

Modalités pédagogiques :

- 21 heures de face à face pédagogique (12 heures pour l' AFGSU 1, 9 heures pour l'a AFGSU 2) pour un groupe de 10 à 12 participants.
- Recyclages obligatoires tous les 4 ans.

Coût :

- 550 € (tarif individuel). Aides mémoires fournis en fin de formation.
- 4590 € (tarif de groupe de 10 à 12 participants). Aides mémoires fournis en fin de formation.
- Financement possible. Éligible DIF. Nous contacter pour toute information.